

Emploi, marché du travail, politiques d'emploi

Focus : Le tourisme - Le commerce extérieur

Bilan 2012 - La Réunion



PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

Le Service Statistique de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion (DIECCTE) vous présente la troisième édition du bilan annuel de l'emploi, du marché du travail et des politiques d'emploi.

Cette publication rassemble les principales informations chiffrées et commentées dans les domaines de l'emploi, du marché du travail, des politiques d'emploi, du commerce extérieur et du tourisme. Elle est amenée à s'enrichir, au fur et à mesure de la collecte et de la fiabilisation de nouvelles données.

Vous pouvez retrouver cette publication, toutes les publications de la DIECCTE, ainsi que les informations utiles relevant du champ des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur le site de la DIECCTE à l'adresse suivante :

<http://www.reunion.dieccte.gouv.fr/-la-reunion-.html>

Sommaire

L'emploi

La population active	4
L'emploi total	4
L'emploi salarié du secteur privé	5
Dossier : L'emploi intérimaire	6
Dossier : Les services à la personne	7
Dossier : L'économie sociale et solidaire	8

Le marché du travail

Les demandeurs d'emploi en fin de mois	10
Caractéristique des demandeurs d'emploi	11
Les flux de demandeurs d'emploi (entrées - sorties)	12
Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi	13
Les offres d'emploi satisfaites par Pôle emploi	13

Les politiques d'emploi

La formation en alternance	14
L'insertion des jeunes	15
La validation des acquis de l'expérience (VAE)	16
Les titres professionnels	16
Les contrats aidés	17
L'insertion par l'activité économique (IAE)	18
La création et la reprise d'entreprises : dispositif Nacre	19
L'activité partielle	19

Le tourisme et le commerce extérieur

Le tourisme en 2012	20
Le commerce extérieur en 2012	21

Le Fonds Social Européen (FSE)

Le FSE en 2012	22
Le FEDER en 2012	22

La population active

La population active (15-64 ans) au sens du BIT*

	2011	2012	Evolution
Hommes	181 100	179 900	-0,7%
Femmes	162 200	162 600	0,2%
Population active	343 300	342 500	-0,2%

Source : Insee - Enquête emploi - situation au second trimestre
* BIT : Bureau International du Travail

Le taux d'activité des 15-64 ans

	La Réunion		
	2011	2012	Evolution
Hommes	67,1%	67,3%	0,2 pts
15 à 24 ans	33,4%	37,3%	3,9 pts
25 à 49 ans	87,6%	86,3%	-1,3 pts
50 à 64 ans	59,7%	60,1%	0,4 pts
Femmes	55,4%	54,8%	-0,6 pts
15 à 24 ans	26,6%	25,0%	-1,6 pts
25 à 49 ans	70,6%	70,7%	0,1 pts
50 à 64 ans	48,3%	47,1%	-1,2 pts
Taux d'activité	61,0%	60,7%	-0,3 pts

Source : Insee - Enquête emploi - situation au second trimestre

Une baisse de 0,2 % de la population active en 2012

Au deuxième trimestre 2012, 342 500 réunionnais sont en emploi ou au chômage et composent la population active, soit une diminution de 0,2 % par rapport au deuxième trimestre 2011. La population active des femmes augmente de 0,2 % alors que celle des hommes diminue de 0,7 %.

Le taux d'activité des réunionnais de 15 à 64 ans est de 60,7 % en 2012. Il est en baisse de 0,3 point par rapport à 2011, et reste nettement inférieur à celui de la métropole. Cette différence s'explique notamment par le faible taux d'activité des femmes réunionnaises. Ce taux a diminué de 0,6 point en un an reste bas à 54,8 %.

De manière générale, le taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans est faible, 37,3 % pour les hommes et 25 % pour les femmes, contre respectivement 40,8 % et 34,5 % en métropole. Après une forte baisse pour les jeunes hommes en 2011, ce taux augmente de 4 points cette année.

La population active et l'emploi au sens du bureau international du travail (BIT)

Le Bureau international du travail (BIT) est un organisme rattaché à l'ONU et chargé des questions générales liées au travail dans le monde. Il harmonise les concepts et les définitions relatives au travail et à l'emploi, en particulier celle relative à la **population active**. Ainsi, la population active regroupe la population active occupée et les chômeurs.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (occupés et chômeurs) et la population totale correspondante.

La **population active occupée** comprend les personnes de 15 ans ou plus, ayant travaillé, ne serait-ce qu'une heure au cours d'une semaine de référence.

Les **chômeurs** sont des personnes de 15 ans ou plus qui répondent simultanément à trois critères :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure pendant la semaine de référence
- être disponible pour occuper un emploi dans les 15 jours
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi. De même, un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi peut ne pas être considéré comme un chômeur au sens du BIT.

L'emploi total

L'emploi salarié et non salarié

	2010	2011*	Evolution
Salarié	224 124	231 280	3,2%
Agriculture	2 666	2 766	3,8%
Industrie	16 165	16 572	2,5%
Construction	13 800	14 179	2,7%
Commerce	31 464	31 616	0,5%
Services	160 029	166 147	3,8%
Non salarié	22 541	24 394	8,2%
Emploi total	246 665	255 674	3,7%

Source : Insee - Estel au 31 décembre
* Données provisoires

Fin 2011, 255 674 réunionnais sont en emploi, soit une hausse de 3,7 % par rapport à fin 2010. L'emploi non salarié dépasse les 24 000 et progresse de 8,2 %, alors que l'emploi salarié atteint 231 280 et augmente de 3,2 %.

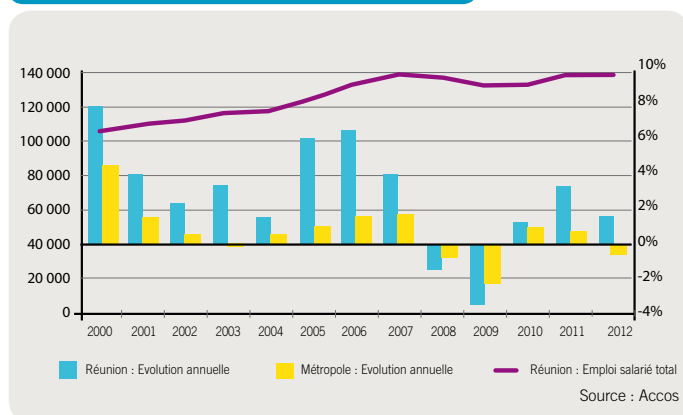
La majorité des salariés (72 %) travaillent dans le secteur des services. Ils sont 13,7 % dans le commerce, 6 % dans la construction et 7 % dans l'industrie. L'agriculture regroupe 2 766 salariés, soit 1,2 % de l'ensemble.

Les estimations d'emplois localisés (ESTEL)

Les estimations annuelles d'emploi sont calculées avec le dispositif ESTEL (estimations d'emplois localisés) à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS) « grand format », qui comptabilisent l'ensemble de l'emploi salarié sauf les personnels de la Défense, et des fichiers de la CGSS qui comptabilisent l'emploi non salarié. Les estimations sont corrigées de la multi activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du BIT.

L'emploi salarié du secteur privé

Evolution de l'emploi salarié 2000 - 2012



Une hausse de l'emploi salarié du secteur privé de 1,5 % en 2012

Fin 2012, selon les chiffres publiés par l'ACOOS, le secteur privé emploie 140 500 salariés, soit 2 000 salariés de plus en un an (1,5 % par rapport à fin 2011). Le niveau d'emploi de fin 2007 (avant la crise économique) est juste dépassé. A la même date, l'emploi salarié privé diminue de 0,6 % en métropole.

Cette hausse touche tous les secteurs d'activité, à l'exception de la construction et du commerce. L'emploi dans le secteur de la construction est en baisse de 3,8 % en 2012. Les effectifs salariés de ce secteur sont à peine supérieurs à 14 000, soit une perte de 600 emplois par rapport à 2011. Dans le commerce, l'emploi est stable autour de 28 000 salariés.

Dans les services, l'emploi augmente de 2,2 % en un an, malgré une baisse dans le secteur associatif.

Dans l'industrie, l'emploi est en hausse de 1,9 %. Le secteur de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets est toujours dynamique, en augmentation de 3,7 % ; tout comme celui de l'agro-alimentaire (+2,2 %).

Dans l'agriculture, l'emploi est en hausse, notamment dans la canne à sucre et la pêche.

Forte hausse de l'emploi dans l'est

En 2012, l'emploi salarié augmente dans tous les bassins de La Réunion, à l'exception de l'ouest. Dans ce bassin, l'emploi diminue de 0,4 %, notamment en raison de la forte chute dans la construction (-7,4 %) et de la baisse de 0,5 % dans les services.

Dans l'est, il est en hausse de 3,3 % notamment dans l'industrie et les services ; la construction restant en recul. Dans le nord la hausse est de 2,3 %, avec une hausse de la construction et une baisse du commerce. Dans le sud, la hausse atteint 1,6 % avec une forte baisse dans la construction.

Répartition des salariés par secteur d'activité

	2011		2012		Variation sur un an
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	
Agriculture	2 830	2,0%	3 457	2,5%	22,2%
Industrie	16 055	11,6%	16 361	11,6%	1,9%
Construction	14 945	10,8%	14 377	10,2%	-3,8%
Commerce	28 244	20,4%	28 232	20,1%	0,0%
Services	76 439	55,2%	78 104	55,6%	2,2%
Ensemble des secteurs	138 513	100,0%	140 531	100,0%	1,5%

Source : Accos

Répartition des établissements par secteur d'activité

	2011		2012		Variation sur un an
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	
Agriculture	686	4,0%	849	4,7%	23,8%
Industrie	1 552	9,0%	1 581	8,8%	1,9%
Construction	1 980	11,5%	2 000	11,1%	1,0%
Commerce	4 225	24,5%	4 346	24,2%	2,9%
Services	8 810	51,1%	9 179	51,1%	4,2%
Ensemble des secteurs	17 253	100,0%	17 955	100,0%	4,1%

Source : Accos

L'emploi salarié et les établissements par bassin

Bassin d'emploi	Salariés		Etablissements	
	2012	12/11	2012	12/11
Est	12 937	3,3%	2 136	6,4%
Nord	50 960	2,3%	5 114	2,2%
Ouest	38 548	-0,4%	4 668	4,2%
Sud	38 086	1,6%	6 037	4,8%
La Réunion	140 531	1,5%	17 955	4,1%

Source : Accos

Méthodologie ACOSS

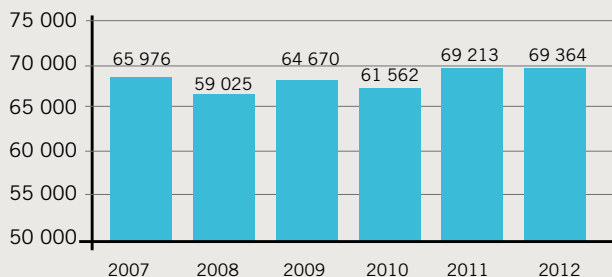
Les données sur l'emploi de l'ACOSS sont issues des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC) remplis par les établissements employeurs du régime général exerçant leur activité en France (Métropole et Dom) qui déclarent aux Urssaf leurs cotisations sociales, les différentes assiettes salariales (plafonnée, déplafonnée, CSG) donnant lieu à cotisations ou à allègements, ainsi que leurs effectifs salariés.

Le champ des données sur l'emploi de l'ACOSS couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

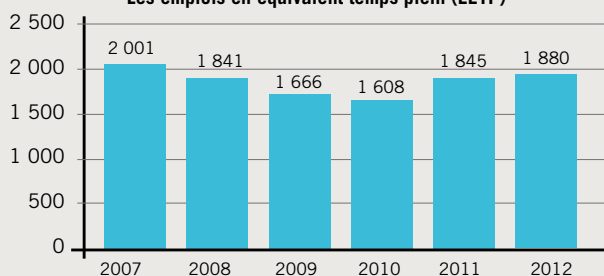
L'emploi intérimaire

Evolution des contrats d'intérim (2007 -2011)

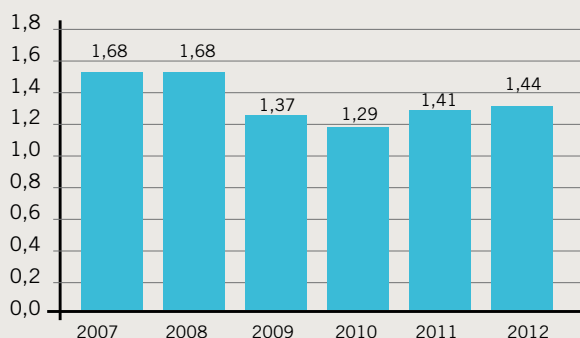
Les contrats conclus



Les emplois en équivalent temps plein (EETP)



La durée moyenne des contrats



Source : DARES / DIECCTE (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim)

69 000 contrats conclus en 2012

En 2012, les agences d'intérim de La Réunion ont conclu 69 364 contrats, soit 0,2 % de plus qu'en 2011. Ces contrats représentent 1 880 emplois en équivalent temps plein (EETP), soit une augmentation de 1,9 % en un an. Dans le même temps, la durée moyenne des contrats s'est légèrement allongée, passant de 1,41 semaine à 1,44 semaine.

Des durées de mission plus longues dans la construction

Les missions d'intérim sont utilisées de manières différentes suivant les secteurs d'activité. Plus de 40 % des contrats sont conclus dans l'industrie. Les services en consomment 28 % et la construction 17 %. En revanche, le secteur de la construction concentre 36 % des emplois équivalents temps pleins, contre 31 % pour l'industrie et 23 % pour les services. Ainsi, dans la construction, la durée moyenne des missions est près de 3 fois plus importante que dans les autres secteurs d'activité (2,9 semaines, contre 1,3 pour les services et 1 pour l'industrie).

L'intérim se stabilise dans la construction

Le nombre d'emplois équivalents temps plein a commencé à baisser dès le début 2008, dans le secteur de la construction. L'emploi salarié a, quant à lui, subi sa plus forte chute un an après, dès le début de 2009. En 2010, les emplois intérimaires du BTP se sont stabilisés en dessous de 600 EETP. Ils ont ensuite progressé, en 2011, de 17 % pour atteindre 680 EETP. En 2012, ils sont stables en moyenne sur l'année, contrairement au nombre de salariés qui chute de 5,3 % (900 salariés de moins en un an).

Répartition par secteur d'activité

	EETP*		Contrats conclus	
	2011	2012	2011	2012
Agriculture	0,3%	0,2%	0,4%	0,5%
Industrie	30,4%	30,6%	46,4%	42,1%
Construction	36,8%	36,1%	15,4%	17,2%
Commerce	9,0%	9,9%	10,8%	12,6%
Services	23,5%	23,1%	26,9%	27,6%
Ensemble des secteurs	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DARES / DIECCTE * Emploi Equivalent Temps Plein

L'intérim dans le BTP



Source : congés BTP Caisse de La Réunion / Pôle emploi

Méthodologie Pôle emploi

Pôle emploi recense, tous les mois, les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. Les données diffusées dans cette page correspondent aux missions et salariés déclarés par les agences d'intérim localisées à La Réunion.

Dossier : Les services à la personne

Les organismes « services à la personne » actifs

au 31 décembre	2011	2012
Organismes déclarés	68	106
dont agréés (public fragile)	12	21
Associations	10	16
CCAS	6	7
Entreprises privées	52	83
dont auto entrepreneurs	11	29

Source : DIECCTE

21 activités, 1 procédure d'agrément et 1 régime de déclaration

Le cadre réglementaire des activités de services à la personne est fixé par les décrets n°2011-1132 n°2011-1133 du 20 septembre 2011. Ces activités sont soumises à la condition d'activité exclusive, sauf dérogation, et doivent être réalisées au domicile du particulier bénéficiaire ou être comprises dans une offre globale de services incluant une activité effectuée au domicile.

Une nouvelle procédure d'agrément, obligatoire pour les professionnels exerçant des activités de services à la personne destinées aux publics fragiles (garde ou accompagnement enfants de moins de trois ans, assistance de vie ou accompagnement des personnes âgées ou handicapées) est ainsi mise en place. Un nouveau régime déclaratif est également fixé. Cette déclaration permet l'ouverture des droits aux avantages fiscaux et sociaux (crédit ou réduction d'impôts pour le bénéficiaire et taux réduit de TVA pour l'organisme). Par conséquent, la distinction classique agrément qualité/agrément simple disparaît.

Source : DIECCTE

* ETP : Equivalent temps plein (1 432 heures)

Le nombre d'heures augmente de 19% en un an

En 2012, 106 organismes identifiés «services à la personne» sont actifs, à La Réunion. Les entreprises privées sont majoritaires et comptabilisent de plus en plus d'heures. En 2012, les salariés des entreprises privées ont effectué 19,5 % des heures de l'ensemble des organismes, contre 18,2 % en 2011. Ces entreprises travaillent très majoritairement en mode prestataire (90% des heures travaillées) et peu d'entre elles sont agréées.

Dans les entreprises privées, les auto entrepreneurs sont en forte progression. Ils représentent 25% des entreprises privées, mais sont nombreux à cesser leur activité chaque année. Ils étaient 6 en 2012, soit plus de la moitié des cessations.

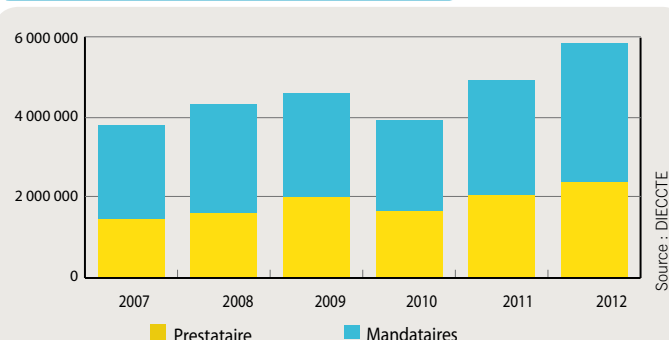
Les CCAS sont au nombre de 7. Les salariés des CCAS ont réalisé 20,2 % de l'ensemble des heures de 2012, contre 20,5 % en 2011. Etant tous agréés, leur activité est basée essentiellement sur l'assistance aux personnes âgées et dépendantes et aux personnes handicapées, puis sur le ménage. Les associations, au nombre de 16, réalisent trois quarts de leur activité dans le mode mandataire.

Globalement, le nombre d'heures est en hausse de 18,8 % en 2012. Il atteint 5,9 millions d'heures. Le mode mandataire représente 60 % du nombre d'heures totales. L'activité des services à la personne reste très concentrée sur quatre principaux services (97 % des heures travaillées) : l'assistance aux personnes âgées et dépendantes, le ménage, la préparation des repas et l'assistance aux personnes handicapées. L'évolution des heures par service dépend essentiellement de la bonne répartition des heures entre ces quatre principaux services.

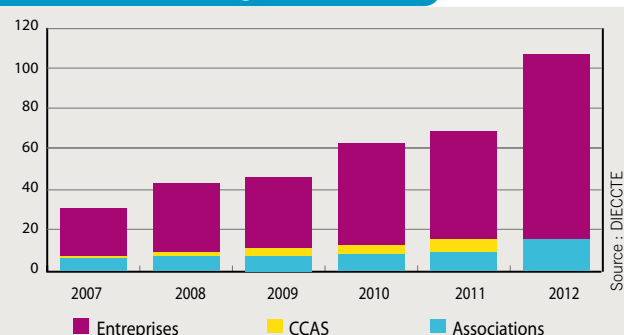
Les heures travaillées au sein des organismes, en 2012

	Prestataire	Mandataire	Total	ETP*	Evolution
Assistance aux personnes âgées et dépendantes	1 574 904	2 315 775	3 890 679	2 717	38,4%
Ménage	592 294	790 622	1 382 916	966	3,1%
Préparation des repas à domicile	13 770	212 739	226 509	158	1636,8%
Assistance aux personnes handicapées	117 263	81 949	199 212	139	-70,7%
Jardinage (y compris trav. de débroussaillage)	41 339	2 112	43 451	30	-13,0%
Soutien Scolaire	5 116	24 596	29 712	21	0,9%
Garde malade	10 945	13 977	24 922	17	2474,6%
Accompagnement des enfants / pers. âgées / handicapées	8 905	11 652	20 557	14	656,9%
Garde d'enfant	9 277	9 561	18 838	13	1,3%
Familles fragilisées	14 729	0	14 729	10	///
Aide à la mobilité / transport	11 184	531	11 715	8	1808,0%
Assistance administrative à domicile	9 649	880	10 529	7	139,5%
Prestation de conduite du véhicule	0	3 494	3 494	2	///
Autres	6 498	693	7 191	61	127,6%
Associations	951 268	2 598 848	3 550 116	2 479	16,8%
CCAS	433 524	752 895	1 186 419	829	17,0%
Entreprises privées	1 031 081	116 838	1 147 919	802	27,5%
Ensemble	2 415 873	3 468 581	5 884 454	4 109	18,8%

L'évolution des heures travaillées



L'évolution du nombre d'organismes actifs



Dossier : L'économie sociale et solidaire (ESS)

Les établissements employeurs de l'ESS

	31/12/2010	Répartition	Evolution 10/09
Hors ESS	20 089	92,0%	-0,6%
ESS	1 740	8,0%	7,7%
Coopératives	136	7,8%	1,5%
Mutuelles	38	2,2%	-11,6%
Associations	1 528	87,8%	9,0%
Fondations	38	2,2%	2,7%

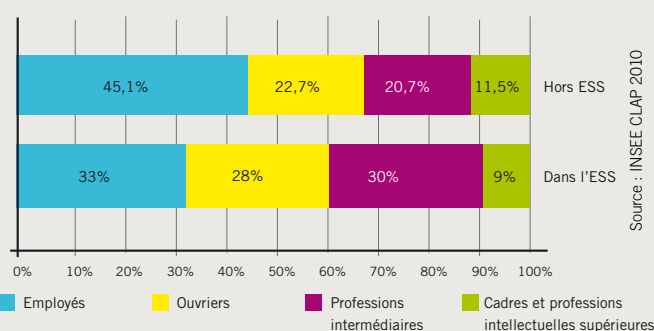
Source : Insee, CLAP 2009 - CRES Réunion

L'emploi dans les quatre familles de l'ESS

	31/12/2010	Répartition	Evolution 10/09
Hors ESS	186 186	89,3%	0,9%
ESS	22 279	10,7%	14,6%
Coopératives	1 759	7,9%	5,9%
Mutuelles	547	2,5%	-2,5%
Associations	18 547	83,2%	19,2%
Fondations	1 426	6,4%	-14,1%

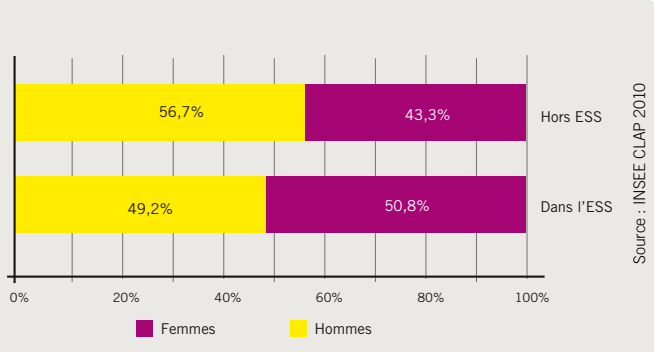
Source : Insee, CLAP 2009 - CRES Réunion

Répartition des salariés par catégorie socio-professionnelle



Source : INSEE CLAP 2010

Répartition des salariés par sexe



Source : INSEE CLAP 2010

L'économie sociale et solidaire concentre 10,7 % de l'emploi salarié de La Réunion

Fin décembre 2010, l'économie sociale et solidaire emploie, à travers 1 740 coopératives, mutuelles, associations ou fondations, plus de 22 000 salariés, soit 10,7 % de l'emploi salarié régional. Ce chiffre est en hausse de 14,6 % sur un an, en raison de la hausse du nombre de salariés dans les associations (19,2 %). Avec 88 % des établissements de l'économie sociale et solidaire, les associations concentrent 83 % des salariés. Les coopératives continuent de progresser : elles gagnent 2 établissements et 100 emplois.

A l'inverse, le nombre de salariés dans les fondations est en baisse de 14,1 %, en raison d'un glissement de certains emplois vers le secteur public. Les mutuelles mènent une politique de regroupement : elles sont moins nombreuses, mais l'effectifs salarié est quasiment stable (-14 emplois). Dans l'ESS, la présence des cadres et des professions intermédiaires, parmi ses salariés est importante (39% contre 32% hors ESS). Les salariés de l'ESS sont plus âgés, en moyenne, que dans l'économie privée hors ESS, mais restent largement plus jeunes que dans le secteur public. Les femmes sont très présentes dans l'économie sociale. Elles représentent 51% des salariés, contre 43 % hors ESS.

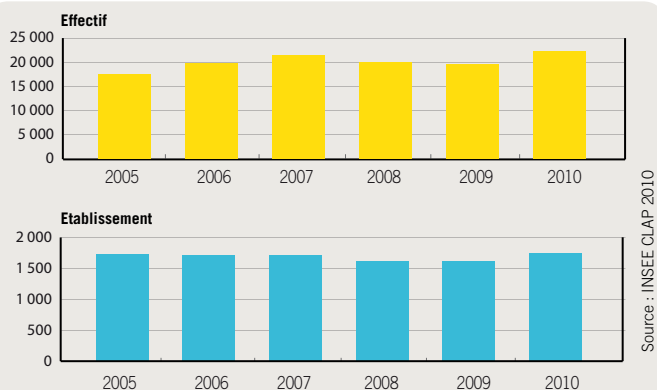
Un bilan positif du contrat d'objectif

Le 29 janvier 2011, l'Etat, la Région et la Chambre Régionale Un bilan positif du contrat d'objectif

Le 29 janvier 2011, l'Etat, la Région et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale (CRES) ont signé un contrat d'objectifs qui établit un cadre unique pour soutenir la structuration et le développement de l'ESS pour la période 2011-2012. Ce contrat d'objectif a permis :

- la création de 7 coopératives sur deux ans, pour un global de 250 salariés, soit 153 ETP
- la labellisation d'un financeur solidaire dans le PIA (Programme d'investissement d'avenir)
- la familiarisation des acteurs à la thématique de la finance solidaire via un forum.

Evolution ESS au 31 décembre



Source : INSEE CLAP 2010

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire

Diverses par ses structures, mais unies par la même volonté de placer l'homme au cœur de l'entreprise : telles sont les caractéristiques principales des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Elles se regroupent en 4 grandes familles : les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations, suivant des statuts juridiques déterminés.

Ce secteur, complémentaire du public et du privé, apporte des solutions opérationnelles et innovantes pour répondre aux attentes des structures, lucratives ou commerciales, tout en ayant une finalité sociale.

Dossier : L'économie sociale et solidaire (ESS)

- Zoom sur les coopératives

Les 4 formes de coopératives

Banques coopératives

Les associés sont les clients ou les sociétaires. Ils se regroupent pour rendre plus accessibles des financements à une population qui en était éloignée. A La Réunion, ce sont les groupes Crédit Agricole et banque populaire caisse d'épargne.

Coopératives d'entreprise

Les associées sont des entrepreneurs, des professionnels. Ils se regroupent pour mutualiser des moyens, améliorer la compétitivité et être une fore de vente et d'achat. A La Réunion ce sont des coopératives agricoles, d'artisans ou de transporteurs.

Coopératives de production

Les associés sont les salariés, les associés extérieurs. Elles prennent des formes diverses : Société Coopérative et Participative (SCOP), Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) et Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE).

Coopératives d'utilisateurs ou d'usagers

Les associés sont les utilisateurs des biens et des services produits. Ils se regroupent pour réduire voire supprimer des étapes entre le producteur et l'utilisateur. Cela peut être des Coopératives de consommateurs, des copropriétés, des coopératives scolaires ...

2012 : année internationale des coopératives

L'organisation des Nations Unies a proclamé 2012, Année internationale des coopératives, reconnaissant ainsi la contribution des coopératives pour le développement économique. A la Réunion deux évènements ont été organisés :

Un concours spécifique dédié aux coopératives

Compte tenu des difficultés d'accessibilité aux financements nationaux, il a été créé pour la première fois, le « Prix Réunion, Année internationale des coopératives » organisé entre L'Etat, la Région et la CRES avec le soutien d'EDF Réunion. Cette collaboration a mis l'accent sur la promotion de l'ESS via la performance économique, sociale et développement durable.

Un séminaire avec des coopératives italiennes

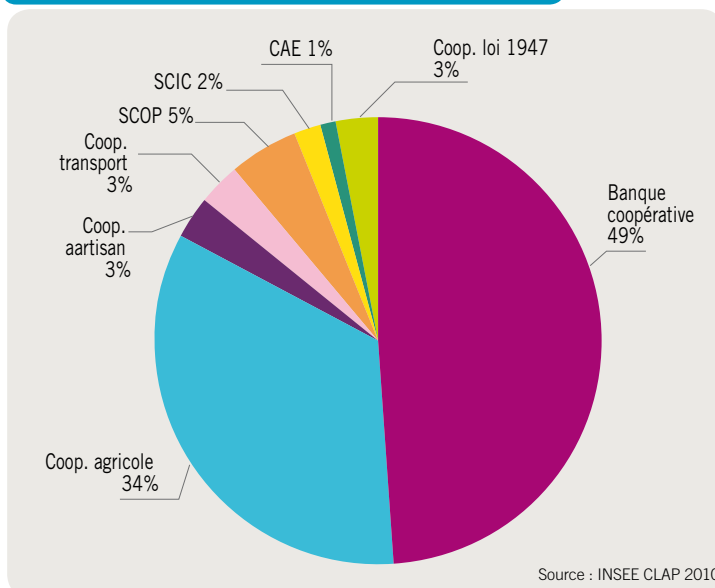
Ce séminaire, organisé en septembre 2012, a présenté auprès des 150 participants, comment le modèle italien s'appuie sur les coopératives pour construire des réponses dans le secteur sanitaire et sociale..

Les coopératives : une famille dynamique en constante évolution

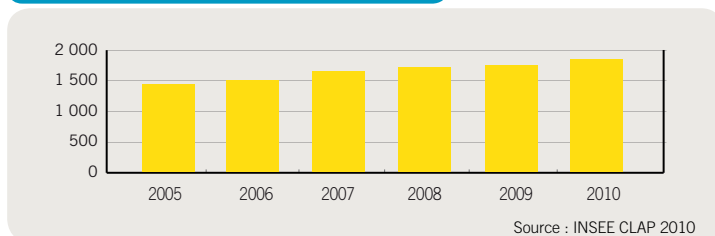
Avec 1759 emplois salariés en 2010, les coopératives représentent 8 % des emplois de l'économie sociale à La Réunion. De 2005 à 2010, le secteur coopératif connaît une progression dynamique et régulière. Avec 136 établissements, le nombre de coopérative a augmenté de 27 % en 6 ans. Dans le même temps, l'emploi salarié dans ces coopérative a augmenté de 29 %, passant de 1 367 en 2005 à 1 759 en 2010.

Les formes de coopératives sont diverses. A La Réunion, les banques coopératives comme le crédit agricole, les banques populaires ou les caisses d'épargne concentrent 49 % des effectifs salariés du secteur. Les coopératives agricoles regroupent, quant à elles, 34 % de l'emploi. A ces deux familles historiques qui restent largement majoritaires, s'ajoutent notamment les formes des coopératives de production que sont les SCOP, les SCIC et les CAE, qui montent en puissance depuis 2008.

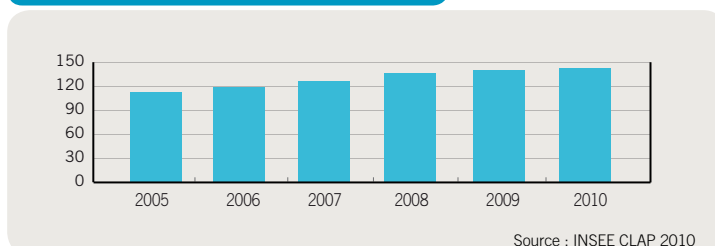
Répartition de établissements dans les coopératives



Evolution des effectifs des coopératives

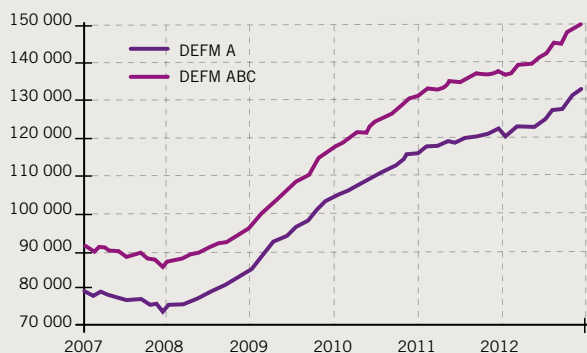


Evolution des coopératives



Les demandeurs d'emploi en fin de mois

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (CVS)



Source : STMT - Pôle emploi, Dares *

De janvier 2001 à décembre 2007, La Réunion a connu une baisse continue de la demande d'emploi à un rythme moyen de 0,5 % par mois, passant de 110 000 à 73 000 demandeurs d'emploi. Depuis janvier 2008, la demande d'emploi est repartie fortement à la hausse au rythme moyen de 1 % par mois jusqu'à fin 2011. En 2012, cette hausse est plus modérée avec +0,8 % en moyenne par mois, mais reste supérieure à celle de 2011 (+0,4 % par mois).

Une hausse de 8,8 % de la demande d'emploi en 2012

Fin 2012, 132 530 réunionnais étaient inscrits à Pôle emploi en catégorie A, c'est-à-dire en recherche active d'emploi, disponibles et sans aucune activité, soit une hausse de 8,8 % par rapport à fin décembre 2011. Si l'on rajoute les catégories B et C (avec une activité réduite) les demandeurs d'emploi réunionnais sont 150 060.

En France, la hausse de la demande d'emploi de catégorie A est légèrement plus forte : 10 % sur un an. Dans les Antilles, elle varie entre 4,1 et 4,6 % et en Guyane elle est de 11,2 %.

La hausse de la demande d'emploi est plus forte pour les séniors

À La Réunion, les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus restent les plus touchés : ils sont 24 870 fin 2012, soit une hausse de 21,7 % sur un an. Depuis janvier 2008, le nombre de demandeurs d'emploi séniors a quasiment triplé. Cette forte hausse s'explique en partie par l'arrêt progressif de la Dispense de recherche d'Emploi (DRE) pour certains Demandeurs d'emploi de 55 ans et plus. Depuis janvier 2012 la DRE n'existe plus, mais le nombre de demandeurs séniors continue d'augmenter en raison de la dégradation du marché du travail.

Cette dégradation s'observe aussi par la part importante des demandeurs d'emploi de longue durée (52%) ainsi que par la forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis 2 ans et plus (+19 % en un an).

La demande d'emploi des hommes a plus augmenté que celle des femmes (10,1 % contre 7,3 %). Les hommes et les femmes n'ont pas le même comportement vis-à-vis du marché du travail. En période de chômage de masse, les femmes sont amenées à se porter d'avantage sur le marché du travail pour compenser d'éventuelles pertes de revenu du ménage.

De plus elles se forment et cherchent un emploi essentiellement dans le tertiaire, qui est plus ou moins saturé. Les hommes, quant à eux, s'orientent en masse vers la production et le BTP, secteurs très sensibles à la conjoncture économique.

Les demandeurs d'emploi en fin de mois

Données CVS	Réunion			Métropole
	Nombre de demandeurs d'emploi		Variation sur un an	Variation sur un an
	Décembre 2011	Décembre 2012		
Catégorie A	121 820	132 530	8,8%	10,0%
Hommes	59 760	65 910	10,3%	11,7%
Femmes	62 060	66 620	7,3%	8,2%
Moins de 25 ans	19 940	20 840	4,5%	9,4%
De 25 à 49 ans	81 440	86 820	6,6%	7,8%
50 ans et plus	20 440	24 870	21,7%	16,9%
Catégorie ABC	137 690	150 060	9,0%	8,8%
Hommes	66 750	73 350	9,9%	9,8%
Femmes	70 940	76 710	8,1%	7,9%
Moins de 25 ans	21 850	22 820	4,4%	9,2%
De 25 à 49 ans	93 000	99 510	7,0%	6,7%
50 ans et plus	22 840	27 730	21,4%	15,2%
Moins d'un an	65 710	71 680	9,1%	6,5%
Un an et plus (DELD)	71 980	78 380	8,9%	12,5%
dont 1 à 2 ans	32 548	31 304	-3,8%	11,9%
dont 2 ans et plus	39 432	47 076	19,4%	13,2%
Part de DELD	52,3%	52,2%	0,0 pts	1,3 pts
Catégorie ABCDE	152 400	162 480	6,6%	8,1%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares *

Les demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

Données CVS	Nombre de demandeurs d'emploi		Variation sur un an
	Décembre 2011	Décembre 2012	
Guadeloupe	57 030	59 660	4,6%
Martinique	41 963	43 691	4,1%
Guyane	17 367	19 310	11,2%
Réunion	121 820	132 530	8,8%
Ensemble DOM	238 180	255 191	7,1%
France métropolitaine	2 848 300	3 132 900	10,0%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares *

* Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SEPES, Dares.

Les catégories de demandeurs d'emploi

- A** : En recherche active, disponibles sans emploi.
- B** : En recherche active, en activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois précédent).
- C** : En recherche active, en activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois précédent).
- D** : Sans recherche active, non disponibles, sans emploi.
- E** : Sans recherche active, non disponibles, en emploi

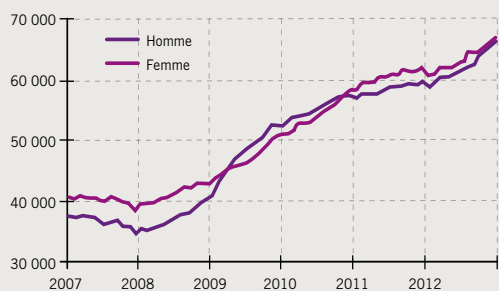
Caractéristiques des demandeurs d'emploi

Fin 2011 / DEFM A	Ensemble	Variation sur 1 an	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	De 25 à 49 ans	50 ans et plus	DELD*	Variation sur 1 an
Par genre									
Hommes	49,9%	1,3 pts	-	-	48,7%	49,4%	52,7%	48,7%	-0,4 pts
Femmes	50,1%	-1,3 pts	-	-	51,3%	50,6%	47,3%	51,3%	0,4 pts
Par classe d'âge									
Moins de 25 ans	16,5%	-0,3 pts	16,1%	16,9%	-	-	-	8,5%	-0,6 pts
De 25 à 49 ans	65,8%	-1,9 pts	65,2%	66,4%	-	-	-	68,8%	-1,5 pts
50 ans et plus	17,7%	2,1 pts	18,7%	16,7%	-	-	-	22,7%	2,1 pts
Par niveau de qualification									
Manœuvres	9,3%	0,7 pts	17,1%	1,6%	11,3%	9,0%	8,7%	9,0%	-0,1 pts
Ouvriers spécialisés	7,5%	0,0 pts	13,7%	1,4%	4,4%	7,9%	9,0%	8,0%	-0,3 pts
Ouvriers qualifiés	6,3%	0,0 pts	12,2%	0,4%	2,5%	6,3%	9,9%	6,7%	-0,2 pts
Employés non qualifiés	32,9%	1,3 pts	21,2%	44,5%	46,6%	30,8%	27,9%	31,9%	0,0 pts
Employés qualifiés	40,5%	-1,8 pts	31,2%	49,8%	33,8%	42,4%	40,0%	41,5%	0,5 pts
Techniciens	1,3%	-0,1 pts	1,7%	0,9%	1,1%	1,5%	1,0%	1,1%	0,0 pts
Agents de maîtrise	0,8%	0,0 pts	1,0%	0,5%	0,2%	0,8%	1,0%	0,7%	0,0 pts
Ingénieurs et cadres	1,4%	0,0 pts	1,8%	1,0%	0,1%	1,4%	2,4%	1,1%	0,0 pts
Par niveau d'étude									
Bac + 3 ou 4 ans (I et II)	3,5%	-0,3 pts	2,9%	4,1%	2,3%	4,3%	1,7%	2,7%	0,2 pts
Bac + 2 (III)	4,8%	-0,6 pts	4,1%	5,6%	5,2%	5,5%	2,0%	4,1%	0,1 pts
Bac, BTN, BT, BP (IV)	15,5%	-0,3 pts	12,4%	18,6%	29,0%	14,9%	5,0%	13,0%	0,5 pts
BEP, CAP (V)	38,4%	0,3 pts	42,2%	34,6%	47,3%	40,4%	22,3%	37,5%	0,2 pts
CEP, SES, BEPC (V bis)	11,6%	0,4 pts	10,5%	12,7%	12,2%	11,8%	10,3%	11,7%	0,0 pts
1er cycle, 2ème degré (VI)	26,2%	0,6 pts	28,0%	24,5%	4,0%	23,1%	58,7%	31,0%	-1,0 pts

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)
*DELD : Demandeur d'emploi de longue durée (1 an ou plus) en catégorie ABC

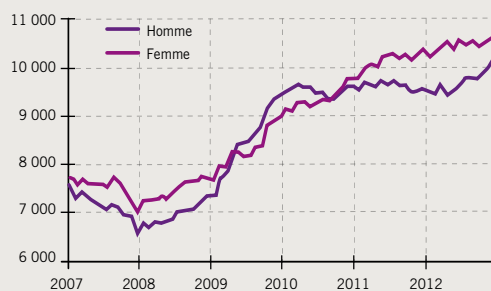
Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie A

Ensemble



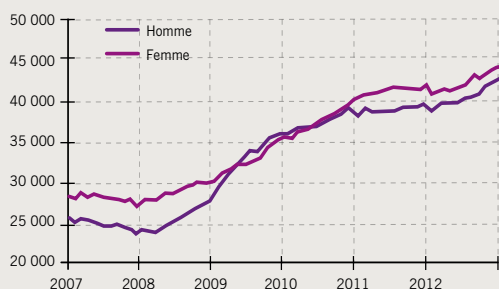
Source : DIECCTE - NOSTRA (données Pôle emploi)

Moins de 25 ans



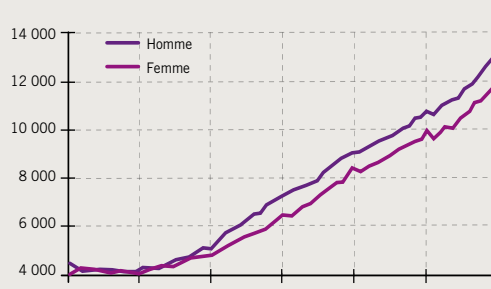
Source : DIECCTE - NOSTRA (données Pôle emploi)

De 25 à 49 ans



Source : DIECCTE - NOSTRA (données Pôle emploi)

50 ans et plus



Source : DIECCTE - NOSTRA (données Pôle emploi)

Le taux de chômage

Taux de chômage au sens du BIT (2ème trimestre 2012*)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	France métropolitaine
Hommes	20,5%	19,2%	18,7%	26,8%	9,5%
Femmes	25,0%	22,6%	26,1%	30,5%	10,0%
Moins de 25 ans	57,6%	56,4%	51,5%	56,2%	22,9%
De 25 à 49 ans	24,7%	22,3%	21,4%	27,4%	9,0%
50 ans et plus	12,6%	12,1%	12,8%	18,0%	6,7%
Ensemble	22,9%	21,0%	22,3%	28,5%	9,8%

Source : Insee au 2ème trimestre 2012

* : Dans les DOM, le taux de chômage se mesure 1 fois par an au 2ème trimestre de l'année

Un taux de chômage élevé de 28,5 %

Au deuxième trimestre 2012, 28,5 % de la population active était au chômage. Ce taux de chômage est le plus élevé des départements d'outre mer.

Les jeunes sont les plus touchés (56,2 %), ainsi que les femmes (30,5 % contre 26,8 % pour les hommes).

Les flux de demandeurs d'emploi (entrées - sorties)

Les inscriptions à Pôle emploi en catégorie A, B ou C

Données brutes	2011		2012		Variation sur un an
	Nombre	Nombre	Poids		
Par motif					
Fins de contrat (CDD)	31 519	33 408	25,1%	6,0%	
Fins de missions d'interim	1 368	1 433	1,1%	4,8%	
Licenciements économiques*	2 504	2 323	1,7%	-7,2%	
Autres licenciements	5 222	5 331	4,0%	2,1%	
Démissions	2 901	2 969	2,2%	2,3%	
Premières entrées	12 600	12 128	9,1%	-3,7%	
Reprises d'activité	10 295	9 034	6,8%	-12,2%	
Autres cas	68 180	66 603	50,0%	-2,3%	
Par domaines professionnels					
Services aux particuliers et aux collectivités	27 352	28 047	21,1%	2,5%	
Commerce	19 568	19 804	14,9%	1,2%	
Bâtiment, travaux publics	17 895	18 332	13,8%	2,4%	
Gestion, administration des entreprises	16 170	16 336	12,3%	1,0%	
Hôtellerie, restauration, alimentation	8 501	9 540	7,2%	12,2%	
Agriculture, marine, pêche	9 216	9 177	6,9%	-0,4%	
Transports, logistique et tourisme	7 852	8 208	6,2%	4,5%	
Santé, action sociale, culturelle et sportive	7 968	8 059	6,0%	1,1%	
Maintenance	3 613	3 936	3,0%	8,9%	
Mécanique, travail des métaux	2 850	2 812	2,1%	-1,3%	
Ensemble catégorie ABC	134 589	133 229	100,0%	-1,0%	

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

* : y compris fins de convention de conversion, de PAP anticipé et de CRP

Une baisse de 1 % des inscriptions, en un an

En 2012, 133 229 réunionnais se sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C, soit une baisse de 1 % par rapport à 2011. Les inscriptions pour premières entrées et pour licenciements économiques sont en baisse (respectivement -3,7 % et -7,2 %). Par contre les inscriptions suite à une fin de CDD ou de mission d'interim sont en hausse de plus de 4,8 % et 6 %.

Par domaines professionnels, les inscriptions de demandeurs d'emploi travaillant auparavant dans les services aux particuliers et aux collectivités, dans la construction et dans les transports sont en hausse (respectivement 2,5 %, 2,4 % et 4,5 %). A l'opposé, les inscriptions sont en baisse de 0,4 % dans l'hôtellerie-restauration et de 1,3 % dans la mécanique et le travail des métaux.

Une baisse des sorties de 2,9 %

Parallèlement, en 2012, les sorties du fichier de Pôle emploi ont aussi diminué (-2,9 %). Le nombre de sorties est en baisse pour tous les motifs, exceptés pour le motif entrée en stage (+26,4 %).

Les sorties de Pôle emploi en catégorie A, B ou C

Données brutes	2011		2012		Variation sur un an
	Nombre	Nombre	Poids		
Reprises d'emploi déclarées	22 566	20 925	17,2%	-7,3%	
Entrées en stage	8 495	10 740	8,8%	26,4%	
Arrêts de recherche	4 205	3 546	2,9%	-15,7%	
Défauts d'actualisation	69 888	66 069	54,4%	-5,5%	
Radiations administratives	7 830	6 932	5,7%	-11,5%	
Autres cas	12 061	11 193	9,2%	-7,2%	
Ensemble catégorie ABC	125 045	121 417	100,0%	-2,9%	

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

La correction des variations saisonnières (CVS)

Les séries mensuelles de demande et d'offre d'emploi sont marquées par des phénomènes récurrents de nature saisonnière (par exemple inscription plus massive des jeunes en septembre), qui ne reflètent pas des mouvements de nature économique. Il est nécessaire d'en faire abstraction pour analyser les fluctuations purement conjoncturelles de ces séries : il faut raisonner sur des données corrigées des variations saisonnières (CVS).

La CVS permet d'éliminer la composante saisonnière de chaque série pour ne garder que la composante liée à la tendance (évolution de long terme), au cycle (fluctuations de court terme) et à certaines irrégularités (fluctuations résiduelles non périodiques).

Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi

Les offres d'emploi enregistrées

Données brutes	2011	2012		Variation sur un an
	Nombre	Nombre	Poids	
Par type d'emploi				
Emplois durables (> 6 mois)	15 400	15 880	39,0%	3,1%
Emplois temporaires (1 à 6 mois)	21 455	19 900	48,9%	-7,2%
Emplois occasionnels (< 1 mois)	5 739	4 951	12,2%	-13,7%
Par secteur d'activité				
Agriculture	254	293	0,7%	15,4%
Industrie	2 703	2 319	5,7%	-14,2%
Construction	3 237	3 003	7,4%	-7,2%
Commerce	4 629	4 068	10,0%	-12,1%
Services	31 771	31 048	76,2%	-2,3%
Par domaine professionnel				
Services aux particuliers et aux collectivités	6 609	6 364	15,6%	-3,7%
Hôtellerie, restauration, alimentation	5 197	5 838	14,3%	12,3%
Commerce	5 403	4 793	11,8%	-11,3%
Santé, action sociale, culturelle et sportive	4 693	4 590	11,3%	-2,2%
Bâtiment, travaux publics	3 696	4 269	10,5%	15,5%
Gestion, administration des entreprises	4 725	4 152	10,2%	-12,1%
Agriculture, marine, pêche	3 941	3 415	8,4%	-13,3%
Transports, logistique et tourisme	2 498	2 026	5,0%	-18,9%
Maintenance	1 905	1 732	4,3%	-9,1%
Communication, information, art et spectacle	1 443	1 058	2,6%	-26,7%
Ensemble des offres	42 594	40 731	100,0%	-4,4%

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

Un volume d'offres en baisse de 4,4 % par rapport à 2011

En 2012, Pôle emploi a collecté 40 731 offres d'emploi à La Réunion. Ce nombre est en baisse de 4,4 % par rapport à 2011, en raison de la nette baisse des offres d'emplois temporaires et occasionnelles (respectivement -7,2 % et -13,7 %). La part des offres d'emplois durables représente désormais 39 % de l'ensemble des offres.

Baisse de 12 % du nombre d'offres dans la construction

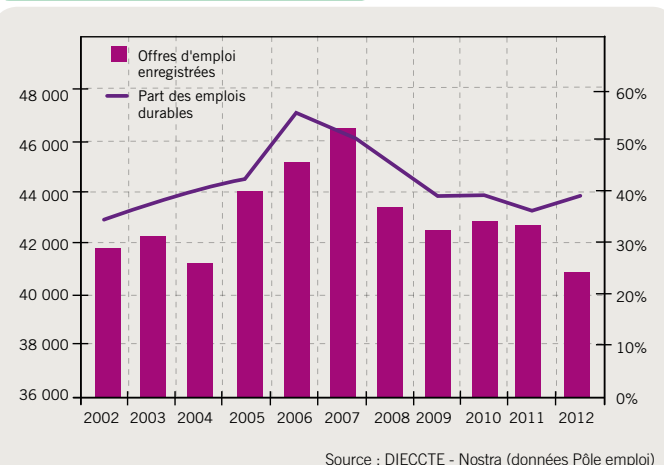
Dans le secteur de la construction, le nombre d'offres d'emplois est de nouveau en baisse de 7,2 % par rapport à 2011 (après un rebond en 2011).

Tous les secteurs proposent moins d'offres à Pôle emploi, excepté l'agriculture, mais avec un volume très restreint.

Le domaine professionnel des services aux particuliers et aux entreprises est le premier en termes de nombre d'offres déposées à Pôle emploi. Il représente 15,6 % des offres en 2012 et a diminué de 3,7 % en un an. Les métiers de l'hôtellerie, restauration et alimentation arrivent deuxième, avec une hausse du nombre des offres de 12,3 % en un an.

Dans les métiers du bâtiment et de la construction, le nombre d'offre est reparti à la baisse (-12,1 % sur un an).

Evolution de la collecte des offres



Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

Les offres d'emploi satisfaites par Pôle emploi

Les offres d'emploi satisfaites

Données brutes	2011	2012		Variation sur un an
	Nombre	Nombre	Poids	
Emplois durables (> 6 mois)	13 587	13 670	37,4%	0,6%
Emplois temporaires (1 à 6 mois)	19 895	18 334	50,1%	-7,8%
Emplois occasionnels (< 1 mois)	5 602	4 560	12,5%	-18,6%
Ensemble des offres	39 084	36 564	100,0%	-6,4%

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

Plus de 9 offres sur 10 sont satisfaites

En 2012, 36 564 offres d'emploi sont satisfaites à La Réunion, soit 91 % de l'ensemble des offres sorties du fichier de Pôle emploi. Par rapport à 2011, le taux de satisfaction est en baisse de 1,1 point, et le nombre d'offres satisfaites diminue de 6,4 %.

Cette baisse est imputable à la forte baisse du nombre d'offres d'emploi non durables.

Part des offres d'emploi satisfaites

Données brutes	2011	2012	Variation en point
Ensemble des offres	91,9%	90,8%	-1,1 pts

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

La formation en alternance

Le contrat d'apprentissage

Effectifs au 31 décembre	2011 *	2012 **	Variation
Contrats d'apprentissage	4 177	4 477	7,2%
CFA agricoles	374	430	15,2%
Chambre de commerce et d'industrie	1 510	1 659	9,9%
Chambre des métiers et de l'artisanat	2 178	2 217	1,8%
Université, privé, CREPS	115	171	48,7%

Source : Rectorat (* : enquête lourde ; ** : enquête rapide provisoire)

Fin 2012, 4 477 jeunes réunionnais sont apprentis et suivent une formation en alternance. Ils sont 7,2 % de plus qu'à fin décembre 2011.

Cette hausse concerne tous les CFA. Elle est cependant plus forte pour les CFA récents de l'Université et du privé (48,7 %) et pour les CFA agricole (15,2%).

Le contrat d'apprentissage : une filière de la formation initiale

Le contrat d'apprentissage constitue une filière de la formation initiale à part entière. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, des dérogations à ces limites d'âge étant possibles. Son objectif est de donner aux jeunes, ayant satisfait l'obligation scolaire, une formation générale théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail particulier à durée déterminée (de 1 à 3 ans), prévoyant une formation alternant périodes en organismes de formation (CFA, section apprentissage) et périodes en entreprise. Le salaire perçu par l'apprenti est fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation. Hormis les entreprises de travail temporaire, toutes les entreprises du privé et du public confondues peuvent contracter des contrats d'apprentissage.

Le contrat de professionnalisation

Entrées dans l'année	Nombre de contrats		Variation sur un an
	2011	2012	
Contrats de professionnalisation	3 419	2 612	-23,6%
dont jeunes de moins de 26 ans	2 875	2 329	-19,0%
Hommes	1 591	1 123	-29,4%
Femmes	1 828	1 489	-18,5%
Diplôme le plus élevé obtenu			
Bac + 3 et plus (I et II)	113	125	10,6%
Bac + 2 (III)	397	337	-15,1%
Bac (IV)	1 247	1 097	-12,0%
CAP, BEP (V)	761	553	-27,3%
Autres (Vbis VI)	901	500	-44,5%
Secteur d'activité de l'employeur			
Agriculture	10	7	-30,0%
Industrie	461	363	-21,3%
Construction	82	25	-69,5%
Commerce	1 216	1 069	-12,1%
Services	1 650	1 148	-30,4%
Type de contrat			
CDD (yc. le travail temporaire)	3 274	2 494	-23,8%
CDI	145	118	-18,6%
Durée du contrat			
Moins de 12 mois	834	562	-32,6%
12 mois et plus	2 585	2 050	-20,7%

Source : DARES - DTEFP

Forte baisse des entrées en 2012

En 2012, 2 612 réunionnais ont signé un contrat de professionnalisation, soit une baisse de 24 % sur un an. Cette forte baisse touche plus les hommes que les femmes. Dans l'ensemble, les femmes sont majoritaires : elles représentent 57 % des entrées en contrats de professionnalisation en 2012. Les bénéficiaires sont de plus en plus souvent des personnes diplômées. En 2012, 60 % d'entre eux avaient obtenu le BAC, contre 51 % en 2011.

Les employeurs ont majoritairement une activité tertiaire, de commerce ou de services. Dans la construction, les contrats sont peu nombreux et ont fortement chuté en 2012.

La proportion de contrats en CDI augmente légèrement (4,5 %), mais ce type de contrat reste très marginal. Enfin la durée des contrats est majoritairement de 12 mois et plus.

Le contrat de professionnalisation : une formation en alternance commun aux jeunes et aux adultes

Le contrat de professionnalisation s'est substitué aux anciens contrats en alternance (contrats de qualification jeune et adulte, contrat d'orientation et contrat d'adaptation), dans le cadre de la loi du 4 mai 2004. Il est réservé aux jeunes de moins de 26 ans, aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, aux bénéficiaires de minima sociaux et aux personnes sortant d'un contrat aidé, sans restriction liées aux diplômes.

Il a pour objectif de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des bénéficiaires en leur permettant d'acquérir une qualification. Cette qualification doit être enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles, être reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale ou figurer sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle. La durée des contrats est de 12 mois, portée à 24 mois après dérogation. La durée de la formation et des actions de professionnalisation est de 15 % à 25 % de la durée du contrat avec un minimum de 150 heures.

L'insertion des jeunes

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)

	Nombre de contrats		Variation sur un an
	2011	2012	
Entrées globales	4 992	4 964	-0,6%
dont niveau infra V et V sans diplôme	45,6%	42,6%	-3,0 pts
dont jeunes filles	50,4%	49,4%	-1,0 pts
dont jeunes en ZUS	21,4%	19,7%	-1,7 pts
Sorties globales	5 597	5 426	-3,1%
dont sorties en emploi	29,9%	31,4%	1,6 pts
dont sorties en alternance	11,6%	13,2%	1,6 pts
dont jeunes en formation qualifiante	5,5%	4,0%	-1,5 pts

Source : ICARE

4 964 jeunes entrés en contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)

En 2012, 4 964 jeunes réunionnais de moins de 26 ans ont signé un contrat d'insertion dans la vie sociale, avec l'une des quatre missions locales de l'île, soit 28 de moins qu'en 2011.

Dans le même temps, 5 426 jeunes sont sortis du dispositif. Parmi eux, 31 % avaient un emploi, 13 % une formation en alternance et 4 % une formation qualifiante. En moyenne, le parcours d'un jeune dans le dispositif dure un peu moins de 13 mois.

1 400 jeunes ont bénéficié d'un contrat d'autonomie depuis le début du dispositif

Depuis le début du dispositif, en octobre 2008, 1 393 jeunes ont signé un contrat d'autonomie. Parmi eux, 873 font partie de la première expérimentation de 2008-2011. Le bilan de cette dernière est désormais définitif. 73 % sont entrés avec un niveau de formation inférieur à V et 85 % n'étaient pas connus du service public de l'emploi. De plus, parmi les sortants, 44 % ont trouvé un emploi durable, une formation qualifiante ou ont créé leur entreprise et 50 % sont sortis sans solution.

Fin 2011, un nouveau marché national de 3 ans a permis à 520 nouveaux jeunes de bénéficier d'un contrat d'autonomie. Parmi eux, 47 % sont des femmes et 61 % sont âgés de 18 à 21 ans. L'objectif minimum de 50 % de jeunes non connu du service public de l'emploi a été dépassé (63 % pour la Réunion, contre 56 % pour l'ensemble des 12 départements du dispositif).

Fin mai 2013, 133 jeunes ont trouvé un emploi durable, une formation qualifiante ou ont créé leur entreprise, soit un taux de sortie positive de 52 %. Les sorties positives sont, pour moitié des formations qualifiantes et pour 36 % un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Le CDD ou le CDI restent marginaux, avec seulement 8 % et 6 % des sorties positives.

Le contrat d'autonomie

	2008-2011 **	2011-2013***
Entrées globales	873	520
Taux de sortie positive*	44,0%	52,0%

Source : DIECCTE (2008 porte sur le 4ème trimestre) à fin mai 2013

* Sorties positives / Sorties totales

** bilan définitif, *** Bilan détape

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), issu du plan de cohésion sociale, a pour objectif d'accompagner vers l'emploi durable (CDI ou CDD de plus de six mois, hors contrats aidés du secteur non marchand) les jeunes de 16 à 25 ans en difficultés d'insertion professionnelle. Il se décline en deux volets : le CIVIS renforcé pour les jeunes sortis de la scolarité sans CAP-BEP ou avant la terminale et le CIVIS de droit commun pour les jeunes ayant suivi une scolarité jusqu'à un niveau BAC+2 non validé. Chaque jeune rencontre régulièrement un conseiller référent unique d'une mission locale.

Le contrat d'autonomie est un dispositif mis en place au quatrième trimestre 2008 dans le cadre du plan « Espoir Banlieues ». Il s'agit d'une expérimentation sur 3 ans d'un parcours court et intensif, appliquée sur 35 départements. En 2011, un nouveau marché national, cofinancé par le fond social européen, a permis à ce dispositif de perdurer sur 3 ans, pour 12 départements.

Ce contrat concerne les jeunes de 18 à 30 ans, résidant dans une zone couverte par un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Il a pour objectif la construction d'un projet contractualisé, permettant, à terme, l'autonomie du bénéficiaire, reposant soit sur un emploi durable, soit sur une création effective d'entreprise, soit sur l'accès à une formation qualifiante.

Le PIJ création : un dispositif en baisse

En 2012, 52 jeunes réunionnais de moins de 31 ans ont bénéficié du premier versement de l'aide financière du PIJ création pour créer une entreprise, validant le démarrage de l'activité de leur entreprise, soit une chute de 68,5 % par rapport à 2011.

Cette chute s'explique par une sur-programmation de dossiers de 2010 basculés sur 2011, par un retard de traitement des dossiers de 2012 et surtout par une diminution du montant de l'aide et du nombre global de créations d'entreprises.

Le projet initiative-jeune (PIJ) création

Nouveaux créateurs de l'année*	Nombre de PIJ		Variation sur un an
	2011	2012	
Entrées décisions favorables	165	52	-68,5%
Hommes	105	33	-68,6%
Femmes	60	19	-68,3%

Source : ASP

* : Dossiers payés, premier versement dans l'année

Le Projet Initiative-Jeune (PIJ) fait partie des mesures prévues par la loi d'orientation pour l'Outre-mer du 13 décembre 2000 destinées à élargir les possibilités d'insertion professionnelle des jeunes d'Outre-mer ainsi qu'à contribuer au développement économique local. Le PIJ concerne les jeunes de 18 à 30 ans et se décline en deux dispositifs.

Le PIJ volet création vise tout particulièrement à soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprise de moins de 31 ans. L'aide, ouverte à l'ensemble des activités (industrielle, commerciale, artisanale, agricole,...), est constituée d'un capital, exonéré de charges sociales et fiscales, dont le montant dépend de la nature du projet, tout en ne pouvant excéder 5 300 €.

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE 2011 - 2012 à La Réunion

	2011	2012	var. 1 an
Nombre de personnes informées	2 003	2 079	3,8%
dont Education nationale	1 459	1 399	-4,1%
dont DIECCTE	257	301	17,1%
Nombre de dossiers déposés	1 562	1 542	-1,3%
dont Education nationale	912	1 001	9,8%
dont DJCCS	368	346	-6,0%
dont DIECCTE	100	102	2,0%
Nombre de candidats accompagnés	384	478	24,5%
dont Education nationale	295	356	20,7%
dont DIECCTE	43	35	-18,6%
Nombre de candidats présentés	977	1 104	13,0%
Nombre de validations	781	954	22,2%
Totales	500	597	19,4%
Partielles	281	357	27,0%
dont Education nationale	473	511	8,0%
dont DJCCS	222	354	59,5%
dont DIECCTE	37	26	-29,7%

Source : Carif-Oref - CRIS VAE

Une hausse du nombre de candidats présenté à la VAE

En 2012, 2 079 réunionnais se sont informés sur le dispositif de validation des acquis de l'expérience, soit une hausse de 3,8 % sur un an. Les dossiers déposés représentent 74 % du nombre de personnes informées (78 % en 2011).

A l'inverse le nombre de candidat présentés à la VAE est en hausse de 13 % et dépasse 1 100. Parmi ces candidats, 954 (86 %) ont obtenue une validation totale ou partielle de leur VAE. Ce pourcentage de réussite est en hausse de 6 points par rapport à 2011.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel mis en place par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002. Elle complète les différentes modalités d'accès à la certification que sont la formation initiale, la formation continue et la formation en alternance. Elle permet de valoriser une expérience professionnelle d'au moins 3 ans et ainsi d'obtenir un titre professionnel du ministère de l'Emploi, un diplôme des autres ministères, un titre délivré par un organisme de formation ou une chambre consulaire ou une certification de qualification professionnelle d'une branche professionnelle.

La Réunion compte 11 certificateurs de la VAE, dont le rectorat, la DIECCTE, la DJCCS... Ces services proposent plus de 1 000 certifications sur l'île.

Les titres professionnels

La validation des titres professionnels à la DIECCTE

	2011	2012	var. 1 an
Nombre de sessions de validation	438	692	58,0%
Stagiaires présentés	2 355	2 326	-1,2%
Stagiaires reçus (titre complet)	1 895	1 816	-4,2%
Taux de réussite (titre complet)	80,5%	78,1%	-2,4 pts
Les titres les plus obtenus (2011)			
Vendeur spécialisé/conseil en magasin	341	262	-23,2%
Assistance de vie aux familles	111	139	25,2%
Agent de propreté et d'hygiène	74	129	74,3%
Employé commercial en magasin	148	111	-25,0%
Secrétaire comptable	77	87	13,0%
Ouvrier du paysage	59	84	42,4%
Secrétaire assistante médico social	83	81	-2,4%
Secrétaire assistante	89	77	-13,5%
Manager d'univers marchand	79	69	-12,7%
Agent administratif	56	36	-35,7%

Source : DIECCTE

Plus de sessions mais moins de stagiaires en 2012

En 2012, 2 326 réunionnais se sont présentés à une des 692 sessions de validation d'un titre professionnel, soit une baisse de 1,2 % par rapport à 2011. Dans le même temps le nombre de sessions a augmenté de 58 %.

Parmi les stagiaires présentés à un titre, 1 816 ont obtenu le titre complet, soit un taux de réussite de 78,1 %, en baisse de 2,4 point par rapport à celui de 2011.

Comme les années précédentes, les titres concernant la vente, le secrétariat, la comptabilité et les services à la personne sont les plus demandés et obtenus.

Les **titres délivrés par le Ministère de l'emploi** peuvent être préparés à l'AFPAR ou dans des centres privés agréés. Ils s'adressent à toute personne sortie du système scolaire, déjà engagée dans la vie active, qu'elle soit titulaire d'un contrat de travail ou à la recherche d'un emploi. Ils visent des emplois exercés dans tous les secteurs d'activité : le bâtiment, les services à la personne, les transports, la restauration, le commerce, l'industrie, ...

Le titre professionnel atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. Il permet de favoriser l'évolution professionnelle ou le retour à l'emploi de son titulaire et s'obtient au terme d'un parcours de formation professionnelle ou par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les contrats aidés

Evolution des contrats aidés prescrits

Signatures totales dans l'année (y compris renouvellements)	2011	2012	var. 1 an
Secteur marchand	2 351	3 390	44,2%
Secteur non marchand	25 802	25 490	-1,2%
Ensemble	28 153	28 880	2,6%

Source : ASP - Traitement SESE

L'emploi d'avenir : un CUI spécifique pour l'emploi des jeunes

Depuis le 31 octobre 2012, sont entrés en vigueur les emplois d'avenir créés par la loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012. Ces emplois prennent la forme d'un CUI-CAE ou d'un CUI-CIE associé à un CDI ou un CDD de trois ans à temps complet. Ils s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, sans qualification ou peu qualifiés, aux jeunes de moins de 30 ans bénéficiant de la RQTH pas ou peu qualifiés et, à titre exceptionnel, les jeunes ayant commencé des études supérieures et rencontrant des difficultés particulières d'insertion (DOM, ZUS, ZRR). Un suivi personnalisé professionnel et le cas échéant social est assuré pendant le temps de travail, auprès du jeune.

Près de 29 000 signatures de contrats aidés en 2012

En 2012, 28 880 contrats aidés ont été signés à La Réunion, soit une hausse de 2,6 % par rapport à 2011. Le nombre de contrats aidés du secteur marchand est en forte hausse de 44 % soit 1 000 contrats de plus. Celui des contrats aidés du secteur non marchand est en baisse de 1,2 %.

Les établissements publics, recrutent de moins en moins de contrats aidés (16% des recrutements en 2012 contre 21% en 2011).

Les bénéficiaires des contrats aidés non marchands, sont un peu plus souvent des femmes (53%). Ils sont aussi un peu plus souvent âgés de 50 ans et plus (13 %) et, pour la moitié d'entre d'eux, d'un niveau de formation inférieur au CAP-BEP.

Caractéristiques des contrats aidés

Entrées dans l'année en %	Marchand			Non marchand		
	2011	2012	Ecart en point	2011	2012	Ecart en point
Entrées totales	100,0%	100,0%	0,0 pts	100,0%	100,0%	0,0 pts
dont premières entrées	99,9%	95,0%	-4,9 pts	86,8%	58,5%	-28,3 pts
Caractéristiques du bénéficiaire						
Hommes	59,5%	63,3%	3,9 pts	48,0%	46,7%	-1,3 pts
Femmes	40,5%	36,7%	-3,9 pts	52,0%	53,3%	1,3 pts
Moins de 25 ans	16,5%	24,5%	8,1 pts	17,7%	21,0%	3,3 pts
De 25 à 49 ans	76,6%	66,8%	-9,8 pts	70,2%	66,0%	-4,3 pts
50 ans et plus	6,9%	8,7%	1,7 pts	12,1%	13,1%	1,0 pts
Bac + 2 et plus (II à III)	8,2%	7,5%	-0,8 pts	4,3%	5,5%	1,2 pts
Bac (IV)	19,1%	17,5%	-1,5 pts	8,9%	11,1%	2,3 pts
CAP, BEP (V)	46,8%	47,3%	0,5 pts	34,2%	36,0%	1,8 pts
Autres (Vbis et VI)	25,9%	27,7%	1,8 pts	52,7%	47,3%	-5,3 pts
Caractéristiques de l'employeur						
Collectivités territoriales	-	-	-	39,9%	42,0%	2,0 pts
Associations-Fondations	7,1%	36,0%	28,9 pts	38,7%	41,6%	2,9 pts
Etablissements publics d'enseignement	-	-	-	7,4%	5,5%	-1,9 pts
Autres établissements Publics	-	-	-	14,0%	10,9%	-3,1 pts
Entreprises	92,9%	64,0%	-28,9 pts	-	-	-
Agriculture	2,8%	2,0%	-0,7 pts	-	-	-
Industrie	13,1%	7,5%	-5,7 pts	-	-	-
Construction	10,2%	7,0%	-3,2 pts	-	-	-
Commerce	28,0%	20,3%	-7,8 pts	-	-	-
Services	45,8%	63,2%	17,4 pts	-	-	-
Bassin Nord	28,2%	24,6%	-3,6 pts	25,4%	28,5%	3,1 pts
Bassin Sud	31,2%	35,0%	3,9 pts	35,7%	35,2%	-0,4 pts
Bassin Est	15,9%	16,5%	0,6 pts	14,3%	13,3%	-1,0 pts
Bassin Ouest	24,7%	23,9%	-0,8 pts	24,6%	23,0%	-1,6 pts

Source : ASP - Traitement SESE

Un CUI Rénové depuis 2011

Depuis le 1er janvier 2011, à La Réunion, est entré en vigueur le nouveau « contrat unique d'insertion » (CUI) créé par la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008. Ce contrat est entré en vigueur en Métropole à partir du 1er janvier 2010. Le CUI remplace les contrats aidés issus de la loi de Cohésion Sociale.

Le CUI prend la forme, dans un cadre rénové, du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand, ou du contrat d'accès à l'emploi (CAE-DOM) pour La Réunion et du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), dans le secteur non marchand. Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles

L'insertion par l'activité économique (IAE)

Les associations intermédiaires (AI)

	2011	2012	var. 1 an
Heures travaillées	462 365	423 462	-8,4%
Equivalent temps plein (ETP*)	289	265	-8,4%
Publics accueillis	2 773	3 494	26,0%
dont femmes	2 773	2 152	-22,4%
dont moins de 26 ans	1 336	1 339	0,2%
dont chômeur longue durée	1 046	1 575	50,6%
Publics sortis à plus de 3 mois	1 393	524	-62,4%
Nombre de sorties dynamiques	827	312	-62,3%
Emploi durable	221	95	-57,0%
Emploi de transition	352	54	-84,7%
Sorties positives	254	163	-35,8%
Taux de sorties dynamiques	59,4%	59,5%	0,2 pts

Source : DIECCTE
* ETP : Equivalent temps plein (1 600 heures)

En 2012, 3 494 réunionnais ont été mis à disposition par des associations intermédiaires, soit une hausse de 26 % par rapport à 2011. Moins d'heures (-8,4 %) ont été réalisées en raison de la disparition d'une structure. Au final, 59,5 % des bénéficiaires sont sortis du dispositif, en CDI, en CDD ou en formation (sorties dynamiques), soit une stabilité par rapport à 2011.

Les entreprises d'insertion ont accueillies 117 personnes en 2012, soit 30 de plus qu'en 2011. Les résultats sont en hausse, avec un taux de sorties dynamiques de 59,6 % (+10,9 points en un an).

Les entreprises de travail temporaire d'insertion ont accueilli, en 2012, 1 600 personnes, soit une hausse de 11,3 % par rapport à 2011. Ces bénéficiaires ont effectué moins d'heures de travail (-6,6 %). Le taux de sortie dynamique est en hausse avec 27,4 %, mais reste très faible, largement en deçà de l'objectif de 60 %.

Le dispositif ateliers et chantiers d'insertion compte 46 chantiers, en 2012. Ces derniers ont employés 1 071 personnes, soit une baisse de 2,1 % par rapport à 2011.

Les entreprises d'insertion (EI)

	2011	2012	var. 1 an
Postes conventionnés (ETP)	64	76	18,8%
Publics accueillis	87	117	34,5%
dont femmes	17	12	-29,4%
dont moins de 26 ans	17	25	47,1%
dont chômeur longue durée	39	85	117,9%
Publics sortis à plus de 3 mois	39	57	46,2%
Nombre de sorties dynamiques	19	34	78,9%
Emploi durable	2	15	650,0%
Emploi de transition	14	8	-42,9%
Sorties positives	3	11	266,7%
Taux de sorties dynamiques	48,7%	59,6%	10,9 pts

Source : DIECCTE

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) conventionnés

	2011	2012	var. 1 an
Nombre d'ACI	43	46	7,0%
Nombre de contrats aidés	1 094	1 071	-2,1%

Source : DIECCTE

Les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)

	2011	2012	var. 1 an
Heures travaillées	582 413	543 925	-6,6%
Equivalent temps plein (ETP*)	364	340	-6,6%
Publics accueillis	1 438	1 600	11,3%
dont femmes	502	524	4,4%
dont moins de 26 ans	608	621	2,1%
dont chômeur longue durée	638	649	1,7%
Publics sortis à plus de 150 heures	683	587	-14,1%
Nombre de sorties dynamiques	137	161	17,5%
Emploi durable	62	73	17,7%
Emploi de transition	38	48	26,3%
Sorties positives	37	40	8,1%
Taux de sorties dynamiques	20,1%	27,4%	7,4 pts

Source : DIECCTE
* ETP : Equivalent temps plein (1 600 heures)

L'insertion par l'activité économique (IAE)

Le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) a pour mission de permettre aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accéder à un emploi et, en parallèle, à des mesures d'accueil et d'accompagnement.

Il existe trois types de structures d'accueil pérennes dont l'activité diffère en fonction de l'éloignement des bénéficiaires par rapport à l'emploi. Les associations intermédiaires mettent à disposition des personnes en grandes difficultés d'insertion. Les entreprises d'insertion, proposent des postes de travail en interne, aux bénéficiaires, souvent au chômage depuis longtemps. Les entreprises de travail temporaire d'insertion proposent des missions d'intérim.

Les ateliers et chantiers d'insertion, forment un quatrième type de structure d'insertion, de manière ponctuelle. Ils s'adressent à un public en difficulté, recruté sous forme de contrats aidés.

La création et la reprise d'entreprises : dispositif Nacre

Les projets et les actions «Nacre»

	2011	2012	var. 1 an
Phases métiers conventionnées	1 201	1 222	1,7%
Phases métiers démarrées	825	753	-8,7%
Aide au montage (Phase 1)	431	346	-19,7%
Structuration financière (Phase 2)	276	264	-4,3%
Appui démarrage et développement (Phase 3)	118	143	21,2%
Porteurs de projet accompagnés	808	786	-2,7%
Porteurs de projet accompagnés et primo-accédant	509	435	-14,5%
dont demandeurs d'emploi	354	342	-3,4%
dont bénéficiaires de minima sociaux	176	140	-20,5%
dont jeunes	85	78	-8,2%
dont seniors	39	39	0,0%
dont femmes	209	182	-12,9%

Source : DIECCTE

435 nouveaux repreneurs ou créateurs d'entreprises « Nacre » en 2012

En 2012, 435 nouveaux réunionnais portent un projet de reprise ou de création d'entreprise via le dispositif Nacre, soit une baisse de 14,5 % par rapport à 2011. Parmi eux, 78 % sont des demandeurs d'emploi et 32 % des bénéficiaires de minima sociaux (Certains peuvent cumuler les deux situations). Les femmes sont minoritaires (42 %), tout comme les jeunes et les seniors qui représentent respectivement 18 % et 9 % des porteurs de projets.

En cumulé sur l'année 2012, 753 phases métiers ont démarré à La Réunion. Parmi elles, 46 % sont en phase d'aide au montage, 35 % en phase de structuration financière du montage et 19 % en phase d'appui au démarrage.

Au total depuis mars 2009, 697 prêts à taux zéro, pour un montant de près de 4 millions d'euros ont été décaissés pour un effet levier auprès du secteur bancaire local de 2,63 fois, soit 10,4 millions d'euros de prêts bancaires complémentaires.

Nacre : nouvel accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise

Depuis le 1er janvier 2009, le nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise (NACRE) remplace les aides EDEN et les chèquiers conseils. Ce dispositif est destiné aux demandeurs d'emploi, aux jeunes de 18 à 25 ans, aux personnes handicapées de moins de 30 ans, aux salariés repreneurs d'une entreprise en redressement ou en liquidation judiciaire, aux personnes qui créent une entreprise en ZUS, aux bénéficiaires du RSA ou leur conjoint et aux bénéficiaires du complément de libre choix d'activité. Il intervient dès le montage du projet suivant un parcours coordonné en trois phases : aide au montage du projet, appui au financement du projet et appui au développement de l'entreprise.

L'activité partielle

Un recours à l'activité partielle en forte hausse en 2012

En 2012, 46 entreprises réunionnaises ont eu recours à l'activité partielle, soit 3 de moins qu'en 2011. Cette activité partielle a concerné 531 salariés, pour un volume de 120 947 heures autorisées au total, soit un doublement par rapport à 2011. Parmi ces entreprises, 17 ont été autorisées à consommer au maximum 99 869 heures d'activité partielle de longue durée, pour 291 salariés. Le nombre d'heures a aussi fortement augmenté.

	2011	2012	var. 1 an
Activité partielle			
Entreprises concernées	49	46	-6,1%
Salariés concernés	259	531	105,0%
Heures autorisées	59 177	120 947	104,4%
Dont activité partielle de longue durée			
Entreprises concernées	16	17	6,3%
Salariés concernés	172	291	69,2%
Heures autorisées	44 465	99 869	124,6%

Source : DIECCTE

L'activité partielle de longue durée

Les salariés qui, tout en restant liés à leur employeur par un contrat de travail, subissent une perte de salaire imputable, soit à la fermeture temporaire de leur établissement ou partie d'établissement, soit à la réduction de l'horaire habituel de travail pratiqué dans l'établissement ou partie d'établissement en deçà de la durée légale de travail de 35 heures, peuvent bénéficier d'une indemnisation au titre de **l'activité partielle**. La réduction ou la suspension temporaire de l'activité de l'entreprise doit être imputable à la conjoncture économique ou à certains événements particuliers : difficultés d'approvisionnement en matières premières ou en énergie, sinistres ou intempéries de caractère exceptionnel...

L'allocation spécifique versée par l'Etat, au titre du chômage partiel, peut être accordée dans la limite d'un contingent annuel d'heure fixé par arrêté. Lorsque le chômage partiel est total (aucune heure de travail par semaine) la durée d'application du régime d'indemnisation ne peut pas excéder 6 semaines consécutives.

Mis en place par le décret du 29 avril 2009, **l'activité partielle de longue durée** est un dispositif alternatif au chômage partiel classique. Il allie soutien aux entreprises, meilleure indemnisation des salariés subissant une réduction d'activité de longue durée et préservation de l'emploi. L'activité partielle de longue durée remplace l'ancien dispositif du « temps réduit indemnisé de longue durée ». Ce dispositif est cofinancé par l'Etat, l'Unedic et les entreprises concernées.

La fréquentation touristique

La fréquentation touristique

	2011	2012	Var 1 an	Part
Total touristes	471 300	446 500	-5,3%	100,0%
Pays de résidence				
France métropolitaine	381 600	355 900	-6,7%	79,7%
Océan indien	42 500	46 100	8,5%	10,3%
Continent européen	24 500	23 500	-4,1%	5,3%
Autre pays	22 700	21 000	-7,5%	4,7%
Catégorie de tourisme				
Visite famille, amis (affinitaire)	211 900	210 000	-0,9%	47,0%
Tourisme d'agrément	197 400	180 300	-8,7%	40,4%
Tourisme d'affaires	43 400	42 600	-1,8%	9,5%
Autre	18 600	13 600	-26,9%	3,0%
Mode d'hébergement				
Hôtel, résidence de tourisme	137 400	112 500	-18,1%	25,2%
Gîte, village vacances	48 800	36 800	-24,6%	8,2%
Location	63 500	62 900	-0,9%	14,1%
Parents, amis	206 600	218 700	5,9%	49,0%
Autre hébergement	15 000	15 600	4,0%	3,5%
Durée des séjours (en jours)				
Durée moyenne	17,0	17,1	0,6%	-
dont hôtels	7,0	6,6	-5,7%	-
Dépenses des touristes (en euros)				
Par ménage	1 311	1 264	-3,6%	-
Par personne	730	705	-3,4%	-
Par jour / personne	43	41	-4,7%	-
Dépenses totales en millions d'euros				
Ensemble	344,2	314,7	-8,6%	-

Source : IRT, Insee : enquêtes flux touristiques.

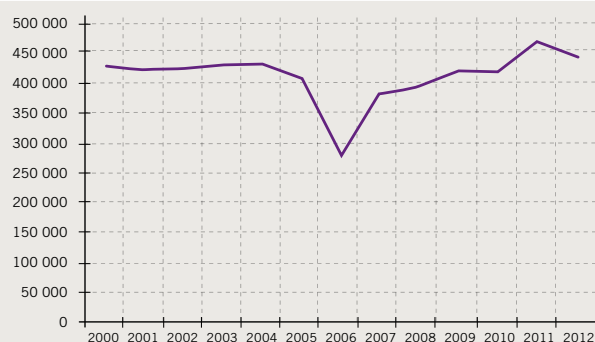
Une baisse de 5% en 2012 après l'année record de 2011

En 2012, 446 500 touristes ont visité l'île de La Réunion. Ce niveau est en baisse de 5,3 % par rapport à 2011, année record en terme de fréquentation touristique, mais reste supérieur à celui de 2010 de 6 %.

Les touristes métropolitains restent majoritaires, mais leur nombre est en diminution de 6,7 % sur un an. A l'inverse le nombre de touriste de l'océan indien est en progression notable de 8,5 %. Avec 210 000 touristes, le tourisme affinitaire baisse de 0,9 %. Il reste devant le tourisme d'agrément qui marque le pas, avec une baisse de 8,7 %.

L'hébergement chez les parents ou les amis reste prépondérant, et progresse de 5,9 %. L'hébergement marchand (autre que chez les proches) a fortement diminué, notamment les gîtes et villages de vacance (-24,6%) et les hôtels et résidences de tourisme (-18%). Les touristes, un peu moins nombreux, sont restés en moyenne un peu plus longtemps sur l'île. Ils ont cependant moins consommés et les dépenses totales liées aux séjours ont atteint 315 millions d'euros, soit une hausse de 8,6 %.

Le nombre de touristes



Source : IRT, Insee : enquêtes flux touristiques.

La fréquentation hôtelière

Le nombre de nuitées

	2011	2012	Var 1 an	Part
1 et 2 étoiles	239 200	225 400	-5,8%	27,3%
3 étoiles	393 600	406 200	3,2%	49,2%
4 et 5 étoiles	204 700	194 000	-5,2%	23,5%
Ensemble	837 500	825 600	-1,4%	100,0%

Les taux d'occupation

Par trimestre	T1	T2	T3	T4
1 et 2 étoiles	60,0%	58,2%	55,6%	76,3%
3 étoiles	66,0%	58,3%	53,9%	73,7%
4 et 5 étoiles	63,0%	59,0%	53,0%	75,7%
Ensemble	63,5%	58,4%	54,2%	74,9%

Source : Enquête de fréquentation hôtelière - Insee - Direction du tourisme

L'enquête sur la fréquentation hôtelière concerne tous les établissements classés de La Réunion.

Le taux d'occupation est le rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres ouvertes à la location.

Une nuitée correspond à une personne X une nuit.

Une baisse de 1,4 % de la fréquentation hôtelière

En 2012, le nombre de nuitées dans les hôtels classés de La Réunion a atteint 825 600, soit une baisse de 1,4 % par rapport à 2011, année record ; ce nombre reste supérieur à celui de 2010 de 8,6 %. Les hôtels 3 étoiles concentrent la moitié des nuitées. Ces dernières sont en hausse de 3,9%

Les taux d'occupation global est de 62,6 % en 2012, contre 66,8 % en 2011 et 60,6 % en 2010.

Le taux d'occupation globale par trimestre



Source : Enquête de fréquentation hôtelière - Insee - Direction du tourisme

Le commerce extérieur (hors échange avec le reste de la France)

Une hausse des exportations en 2012

En 2012, La Réunion a exporté 184 millions d'euro de biens, en dehors des frontières françaises, soit une augmentation de 1,8 % par rapport à 2011. Les produits issus de la pêche sont les plus exportés avec près de 63 millions d'euro en 2012 (en hausse de 3,6 %). Les produits alimentaires divers (notamment le sucre) arrivent en deuxième position, avec près de 50 millions d'euros en 2012 (en hausse de 5 %). L'exportation de déchets industriels, en troisième position augmente encore fortement (+13,4 %). Ces trois produits représentent 76 % des exportations totales.

Parallèlement, La Réunion a importé pour 1,9 milliards d'euro de biens et marchandises en 2012, en provenance de pays étrangers, soit une baisse de 9,8 %. Cette baisse importante s'explique par la forte baisse conjoncturelle en valeur des produits de la construction aéronautique (234 millions en 2011 et moins d'un million en 2012). Hors produits de l'aéronautique, les importations sont en hausse 1,6 % en 2012. La principale augmentation concerne les produits pétroliers (+7,3 %). Ces produits proviennent principalement de Singapour, mais la valeur des produits pétroliers provenant de Malaisie a fortement augmenté (+21,8 %). Hors produits de la construction et produits pétroliers, les importations sont en baisse de 1,8 %.

Par pays (en milliers d'euros)

	2011	2012	Var 1 an	Principal produit
Exportations	180 427	183 756	1,8%	
Vietnam	25 564	25 074	-1,9%	Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche
Espagne	20 933	23 838	13,9%	Produits alimentaires divers
Madagascar	18 720	20 431	9,1%	Aliments pour animaux
Inde	13 179	14 334	8,8%	Déchets industriels
Japon	9 488	11 229	18,3%	Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche
Importations	2 079 598	1 875 226	-9,8%	
Singapour	503 676	539 868	7,2%	Produits pétroliers raffinés et coke
Chine	214 138	210 036	-1,9%	Meubles
Afrique du Sud	112 835	119 979	6,3%	Houille
Allemagne	170 033	116 157	-31,7%	Produits de la construction automobile
Malaisie	69 740	77 720	11,4%	Produits pétroliers raffinés et coke

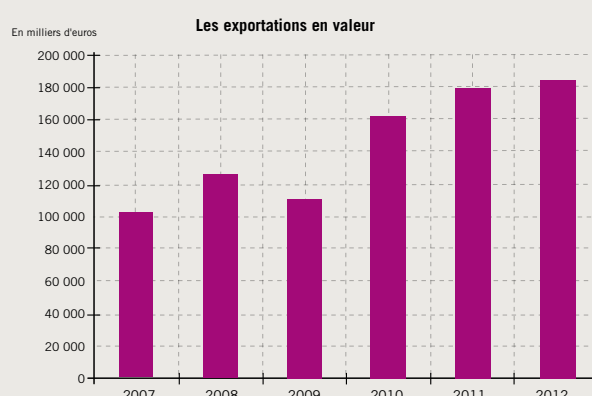
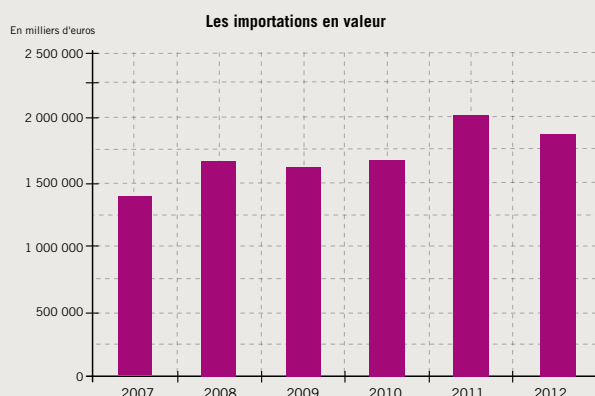
Source : Douanes (le kiosque : données brutes CAF-FAB hors matériel militaire) - DIECCTE

Par pays (en milliers d'euros)

	2011	2012	Var 1 an	Principal pays
Exportations	180 427	183 756	1,8%	
Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	60 666	62 856	3,6%	Vietnam
Produits alimentaires divers	47 693	50 055	5,0%	Espagne
Déchets industriels	23 508	26 656	13,4%	Inde
Aliments pour animaux	9 679	10 693	10,5%	Madagascar
Boissons	4 636	4 774	3,0%	Allemagne
Importations	2 079 598	1 875 226	-9,8%	
Produits pétroliers raffinés et coke	589 718	632 523	7,3%	Singapour
Produits de la construction automobile	151 309	144 897	-4,2%	Allemagne
Houille	72 529	72 170	-0,5%	Afrique du sud
Matériaux de construction et produits minéraux divers	51 118	52 546	2,8%	Malaisie
Produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier	50 750	52 489	3,4%	Chine

Source : Douanes (le kiosque : données brutes CAF-FAB hors matériel militaire) - DIECCTE

Evolution des importations et des exportations



Source : Douanes (le kiosque : données brutes CAF-FAB hors matériel militaire) - DIECCTE

Le Fond Social Européen (FSE) en 2012

Le Fonds Social Européen (FSE) participe à la politique de l'union européenne en faveur de la cohésion économique et sociale, par sa contribution à l'amélioration et au renforcement de l'intégration sociale et de l'investissement dans le capital humain.

Un mode de gestion partenarial

Depuis plus de vingt ans, le Fonds Social Européen est géré, à La Réunion, en partenariat avec l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général grâce à l'Agence de Gestion des Initiatives Locales en matière Européenne (AGILE). Cette structure, unique en France, a été créée pour assurer les missions et la représentativité de l'autorité de gestion.

Un programme opérationnel « convergence »

A La Réunion, le FSE se décline en un Programme Opérationnel (PO) « Convergence » destiné aux régions les moins développées, dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire. Ce PO possède un système de gestion indépendant de celui de la métropole, dont la DIECCTE est service ordonnateur, et le préfet l'autorité de gestion. Sur la période 2007-2013, il se décompose en deux axes et 46 mesures, avec près de 517 millions d'euros à programmer. Fin 2011, 358 millions d'euros ont été programmés, soit 69 % de la programmation totale.

En 2012, comme en 2011, les principaux dispositifs financés via la DIECCTE sont la mobilité (avec LADOM), le service militaire adapté (SMA), les compétences clés (la lutte contre l'illettrisme et la pédagogie personnalisée) et l'accompagnement des demandeurs d'emploi et de la création d'entreprise.

Les 4 fonds structurels Européens

L'Union européenne dispose de quatre fonds structurels Européens. Ils sont destinés à renforcer la cohésion économique et sociale de l'Union Européenne. Ils permettent d'octroyer des aides financières, à caractères structurels, à des programmes pluriannuels de développement régional (les programmes opérationnels ou PO), négociés entre les régions, les Etats membres et la commission européenne. La dernière programmation concerne la période 2007-2013.

Le **Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)** finance des infrastructures, des investissements productifs pour créer de l'emploi, des projets de développement local et des aides aux PME.

Le **Fonds Social Européen (FSE)** favorise l'adaptation de la population active aux mutations du marché de l'emploi, ainsi que l'insertion professionnelle des chômeurs et des groupes désavantagés, notamment en finançant des actions de formation et des systèmes d'aide à l'embauche.

Le **Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)** vise à accompagner les mutations de l'espace rural.

Le **Fonds Européen pour la Pêche (FEP)** vise à assurer le développement durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Le Fond Européen de Développement Régional (FEDER) en 2012

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) soutient l'amélioration de la compétitivité des régions européennes. Il finance de façon prioritaire l'innovation, l'économie de la connaissance et le développement durable des territoires.

Les projets cofinancés doivent répondre à une des priorités (dénommées axes) suivantes :

Axe 1 : Promouvoir et valoriser le potentiel humain

Axe 2 : Développer l'économie réunionnaise dans l'environnement international

Axe 3 : Organiser le territoire pour en renforcer la compétitivité

Axe 4 : Compenser les handicaps liés à l'ultrapériphérie.

A La Réunion, le FEDER se décline en un Programme Opérationnel (PO) « Convergence » destiné aux régions les moins développées. Différentes directions instruisent les dossiers FEDER de ce PO. Sur la période 2007-2013, la DIECCTE est service instructeur pour 2 mesures de chacun des axes 2,3 et 4. En 2012, comme en 2011, la majorité des sommes programmées au titre du FEDER avait pour objectif soit de limiter la dépendance énergétique de l'île (axe 3, mesure 3-17) soit d'abaisser le coût du fret des matières premières acheminées depuis l'UE et entrant dans le cycle de production des entreprises locales (axe 4, mesure 4-02) ou encore de soutenir les programmes d'action et les projets de développement des entreprises (axe 2, mesure 2.19 et 2.22).

Directeur de la publication :

- Jean François Dutertre

Rédaction :

- Service Etudes, Statistiques,
Evaluations (SESE) de la
DIECCTE
- Pascale Fauvet
 - Frédéric Autran

Adresse de la DIECCTE :

Direction des Entreprises, de la
Concurrence, de la Consommation, du
Travail et de l'Emploi de La Réunion
(DIECCTE)
112, rue de la République
97 488 Saint-Denis Cedex

Téléphone :

02 62 94 07 07

Fax :

02 62 94 07 35

Internet :

www.reunion.dieccte.gouv.fr



LA DIECCTE DE LA RÉUNION

DIRECTION DES **ENTREPRISES**,
DE LA **CONCURRENCE**,
DE LA **CONSOMMATION**,
DU **TRAVAIL** ET DE L'**EMPLOI**

